



Commune d'Aviron

Conseil municipal du 8 avril 2026

Compte rendu sommaire

Sous la présidence de Monsieur DROUARD Thierry Maire d'Aviron, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie d'Aviron le mercredi 8 avril 2026 à 20h30 pour l'installation du conseil municipal,

Etaient Présents :

Mesdames BAAL, BRUNELLO, CROZET, HELOUIN-JOLY, RIOULT & SZUMACHER

Messieurs CAMU, DROUARD, LAUDOVAR, LESAGE, MARTIN, MAUNOURY, RENOUF & ROUXEL

Excusée : Madame ZABIVOROTA

Pouvoirs : Madame ZABIVOROTA a donné pouvoir à Monsieur LAUDOVAR

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur RENOUF Pascal

Ordre du jour :

1. Vote des subventions aux associations
2. Désignation d'un délégué à la commission 1 Attractivité de l'EPN
3. Désignation d'un délégué à la commission 2 EAU de l'EPN
4. Désignation d'un délégué à la commission 3 Equilibre territorial de l'EPN
5. Désignation d'un délégué à la commission 4 Voirie-Gestion des déchets de l'EPN
6. Désignation d'un délégué à la commission 5 Finances de l'EPN
7. Proposition de personnes qui siègeront à la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

Ouverture de la séance à **20h30**

Avant de débiter l'ordre du jour, Monsieur le Maire prend la parole pour remercier les élus qui s'étaient proposés d'apporter leur aide lors de la grève à l'école du 31 mars 2026.

Monsieur le Maire décide de commencer par la désignation d'un délégué aux différentes commissions de l'EPN. Il est précisé le contenu de chaque commission, également un adjoint rappelle que ce sont les conseillers communautaires qui votent.

Les membres des commissions ont un avis consultatif mais peuvent participer et échanger sur les projets connus ou à venir dans chaque commune.

1. Désignation d'un délégué à la commission 1 Attractivité de l'EPN

Monsieur le Maire demande qui souhaiterait faire partie de cette commission 1 de l'EPN - Attractivité économique-Tourisme- Enseignement supérieur & recherche- Développement des usages numériques-Aménagement du territoire-Mobilités-Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie- Lutte contre les nuisances sonores et la pollution de l'air-

Monsieur LESAGE Antoine se propose de représenter la commune à la commission 1 de l'EPN comme titulaire

Madame BAAL Béatrice sera la suppléante

2. Désignation d'un délégué à la commission 2 EAU de l'EPN

Monsieur le Maire demande qui souhaiterait faire partie de cette commission 2 de l'EPN - Eau et Assainissement

Grand Cycle de l'Eau –

Monsieur LAUDOVAR se propose de représenter la commune à la commission 2 de l'EPN comme titulaire

Monsieur MAUNOURY sera le suppléant

3. Désignation d'un délégué à la commission 3 Equilibre territorial de l'EPN

Monsieur le Maire demande qui souhaiterait faire partie de cette commission 3 - Équilibre territorial et social de l'habitat - Politique de la ville – CISPD - Cohésion sociale - Emploi - Petite enfance - Accueil des gens du voyage - Fourrière animale.

Madame BRUNELLO se propose de représenter la commune à la commission 3 de l'EPN comme titulaire

Madame BAAL sera la suppléante

4. Désignation d'un délégué à la commission 4 Voirie- Gestion des déchets de l'EPN

Monsieur le Maire demande qui souhaiterait faire partie de cette commission 4 Voirie- Stationnement- Gestion des déchets – Propreté

Monsieur RENOUF se propose de représenter la commune à la commission 4 de l'EPN comme titulaire

Madame SZUMACHER sera la suppléante

5. Désignation d'un délégué à la commission 5 Finances de l'EPN

Monsieur le Maire demande qui souhaiterait faire partie de cette commission 5 – Finances

Madame CROZET se propose de représenter la commune à la commission 5 de l'EPN comme titulaire

Madame RIOULT sera la suppléante.

6. Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, la répartition des subventions pour l'année 2026

Le montant total est 9 600 € et se décompose de la façon suivante :

	BP 2025	BP 2026
Article 65748		
CL Musique	400 €	400 €
Pleine Form' Aviron	700 €	700 €
Arc'en Scène	250 €	250 €
Art'Vironnais	150 €	150 €
Association scolaire	1 000 €	1 000 €
Club des 4 V	450 €	450 €
CTTA Club de Tennis	400 €	400 €
Football club du plateau	2 500 €	2 500 €
Parents et Amis de l'Ecole	650 €	650 €
SPAÉ	300 €	300 €
Aviron Culture et Fêtes	2 500 €	2 500 €
CFA Val de Reuil	75 €	150€
MFR Mortagne au Perche	75 €	150 €
TOTAL Article 65748	9 450 €	9 600 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

➤ **Approuve la répartition proposée.**

7. Proposition de personnes qui siègeront à la CCID (commission communale des impôts directs)

Par manque de personnes à désigner, ce point sera abordé à la prochaine séance du conseil municipal et fera l'objet d'une délibération.

• Questions diverses

- A été abordé la commission de contrôle, il appartient au maire de soumettre à la préfecture une liste de personnes avec une obligation de désigner 2 conseillers municipaux, également 4 électeurs de la commune qui ne peuvent ni être les conseillers municipaux ni agents municipaux de la commune, de l'établissement public de coopération intercommunale ou des communes membres de celui-ci. Tous feront partis de la commission de contrôle de la révision des listes électorales pour toute la durée du mandat.

La commission est chargée de se réunir à minima 1 fois par an voir plus en cas de nouvelles élections.

Monsieur le Maire a désigné 6 membres dont 3 qui seront titulaires et 3 qui seront suppléants.

Voici la composition de la commission de contrôle des listes électorales dans l'attente de confirmation des services de la préfecture et du tribunal judiciaire d'Évreux.

Communes		Conseiller municipal		Délégué de l'administration		Délégué du Tribunal Judiciaire
	Titulaire	Me RIOULT Sylvie	Titulaire	M.DUVAL Frédéric	Titulaire	Me Camu Florence
	Suppléant	M.MARTIN Camille	Suppléant	Me DROUARD Nelly	Suppléant	M.GORGEOT Lilian

Cette action n'a pas lieu de faire l'objet d'une délibération.

- La commune continue de proposer à ses administrés la gazette avironnaise, pour cela une commission locale parmi les élus est nécessaire pour élaborer le journal.

Avec comme membres :

Mesdames BRUNELLO, HÉLOUIN-JOLY et SZUMACHER ainsi que Messieurs LAUDOUAR, MARTIN et RENOUF

- Une commission finances est reconduite.

Avec comme membres :

Mesdames CROZET, BAAL et RIOULT ainsi que Messieurs DROUARD et ROUXEL.

- Une formation est proposée aux élus, cependant compte tenu du délai d'inscription, il ne leur est pas envisageable de faire partis de la formation.

□ PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Il n'est pas encore proposé de date pour le prochain conseil pour le moment qui concernera le vote du budget qui sera choisie en concertation avec la secrétaire comptable chargée d'élaborer avec la commission finances de se réunir afin de préparer le budget.

Le budget doit être voté le 30 avril 2026 dernier délai.

L'équipe municipale annoncera sur le site internet de la commune la date du prochain conseil municipal, pour que chacun puisse être présent s'il le souhaite.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h30

Le Maire,

Secrétaire de séance,

Pascal RENOUF



Thierry DROUARD

